

VIV'OFF

l'actualité de la Commune d'Offemont - Janvier 2016

*Nous vous souhaitons à toutes et à tous
nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2016 !*

07/01

Marché local

Parvis de la Mairie | 17 h - 20 h . Contact et renseignements : Mairie d'Offemont.

08/01

Voeux du Maire

MIEL | 18h30. Contact: Mairie d'Offemont.

14/01

Repas des aînés (pour les + de 60 ans)

MIEL | 12 h. Inscription et règlement 8 jours avant. Contact : Mairie d'Offemont au 03 84 26 01 49.

21/01

Marché local

Parvis de la Mairie | 17 h - 20 h . Contact et renseignements : Mairie d'Offemont.

21/01

Thé dansant avec M. MOUREY.

MIEL | 14 h. Contact : Mairie d'Offemont au 03 84 26 01 49.

25/01

Conseil municipal

Mairie | 20 h. Contact : Mairie d'Offemont.

26/01

Repas des aînés (pour les + de 60 ans)

MIEL | 12 h. Inscription et règlement 8 jours avant. Contact : Mairie d'Offemont au 03 84 26 01 49.

30/01

« Fêtes vos jeux » Concours de tarot.

MIEL salle des aînés | 14h à 18h. Contact : Mairie d'Offemont.

Inscription sur place de 13h30 à 14h. Début du concours à 14h. **Gratuit.**



31/01

« Fêtes vos jeux »

MIEL | 10h à 18h. Contact : Mairie d'Offemont.

A découvrir : jeux de plateau, jeu de Go, tournoi de tennis de table, baby-foot, danse, sculpture sur ballon. **Entrée gratuite**, un jeu peut être déposé à l'entrée au profit d'une association. Les enfants doivent être accompagnés. Buvette sur place.

Prochaines dates à retenir

Marché local

Les jeudis 04 et 18 février 2016

Thé dansant

Le 04 février 2016 avec M. MULLER

Le 18 février 2016 avec M. JACQUIN

Repas des aînés (pour les + de 60 ans)

Les 11 et 23 février 2016 - *Pensez à vous inscrire et à régler 8 jours avant chaque repas.*

Les dates des repas et des thés dansants pour l'année sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site www.mairie-offemont.fr.

Repas dansant de la Saint-Valentin

Le 14 février 2016 à midi à la MIEL avec l'AS Offemont.

Cirque de Cannes

Les 16 et 17 février 2016 M.STENEGRE présente son spectacle de Cirque sous chapiteau «ECLAT» à la MIEL.

Réception des nouveaux arrivants

Le Maire convie les nouveaux arrivants d'Offemont à une cérémonie

Un programme sports pour les ados !

La Mairie offre gratuitement aux jeunes de la commune la possibilité de se réunir les mercredis après-midi autour d'activités sportives encadrées.

Voici pour Janvier les dates et lieux de rendez-vous :



Mercredi 06 janvier de 13h30 à 16h
Tennis de table (gymnase)



Mercredi 20 janvier de 13h30 à 17h
Babyfoot (Salle sous la mairie)



Mercredi 13 janvier de 13h30 à 16h
Basketball (gymnase)



Mercredi 27 janvier de 13h30 à 16h
Tschoukball (gymnase)

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre !

Objets trouvés

Des objets ont été trouvés dans et aux alentours de la Mairie, il s'agit d'un parapluie, d'un bérêt et d'un bonnet pour enfant.

Si vous pensez que l'un de ces articles vous appartient, veuillez contacter la Mairie d'Offemont au 03 84 26 01 49.

Loisirs créatifs !

Les loisirs créatifs vous intéressent ? Vous aimez inventer et créer ? La couture et les perles sont pour vous amusement et passion ?

Alors pour vous, Estelle Klingelschmitt relance les activités de loisirs créatifs en janvier 2016 à la mairie d'Offemont.

Les séances auront lieu les 06 et 20 janvier 2016 à 14h pour les enfants et le 14 janvier 2016 à 20 H pour les adultes dans la salle des citronniers de la mairie d'Offemont.

D'autres créneaux horaires seront disponibles sur demande et des animations d'anniversaire seront également proposées.

Contact : Estelle Klingelschmitt au 0676997075 ou à l'adresse suivante : famiklingel@hotmail.com



L'URSSAF modifie ses modalités d'accueil à Belfort et Montbéliard

- L'accueil du site de Belfort, 12 rue Strolz, est **exclusivement** ouvert sur rendez-vous.
- L'accueil du site de Montbéliard, 03 rue Léon Blum, est ouvert sur rendez-vous les mercredis et vendredis et sans rendez-vous les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Pour solliciter un rendez-vous, se connecter à www.urssaf.fr « Votre espace » avec siret et mot de passe, pour les non abonnés www.contact.urssaf.fr



Interdiction du brûlage de sapins à l'air libre

L'arrêté préfectoral n° 2012191-0002 du 9 juillet 2012 interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts, à l'instar du règlement sanitaire départemental (article 84). Ces textes réglementaires sont pris notamment pour préserver la qualité de l'air. La solution à privilégier est le transport en déchèterie ou dans les bennes mises à disposition en vue d'un traitement par les filières adéquates.



Interdiction d'utiliser des pétards et artifices de divertissement

L'arrêté préfectoral n° 90-2015-12-15-001 du 15 décembre 2015 interdit l'utilisation des pétards et artifices de divertissement sur la voie publique ou en direction de la voie publique :
- du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016,
- en dehors de ces périodes :
 . dans tous les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes.
 . dans, ou en direction des immeubles.



Interdiction de distribution, d'achat et de vente à emporter de carburants à l'occasion des fêtes de fin d'année.

L'arrêté préfectoral n° 90-2015-12-15-002 du 15 décembre 2015 interdit jusqu'au 3 janvier 2016 à 6 heures, sur l'ensemble du territoire départemental, la distribution, la vente et l'achat de carburants dans tout récipient transportable, sauf nécessité dûment justifiée par le client et vérifiée, en tant que de besoin, avec le concours des services de police locaux.

Quoi de neuf à la Ruche ?

Restauration scolaire

« Repas Musical » organisé le **mardi 26 janvier 2016**.

Atelier thématique en janvier

« **Faites du bruit!!!!** »

Objectif : Découverte et confection d'instruments de musique et jeux autour du thème des « bruits » pour que cette nouvelle année commence dans la bonne humeur.



Faites un geste pour l'environnement en demandant la réception de la lettre d'information VIV'OFF par courriel !

Envoyez-nous votre adresse e-mail et vos coordonnées (nom, prénom et adresse postale) à l'adresse : contact@mairie-offemont.fr (merci de préciser dans l'objet de votre email « A l'attention du service Communication »). Vos informations ne seront pas vendues à des tiers. Vous ne recevrez pas plus d'un ou deux courriels par mois. Une gommette de couleur jaune sera apposée sur votre boîte aux lettres pour permettre aux distributeurs de vous identifier.

Vous souhaitez communiquer des événements qui ont lieu sur Offemont via VIV'OFF ?

Contactez-nous à l'adresse contact@mairie-offemont.fr.

